



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Drôme

Cabinet IA-DASEN de la Drôme
Réf N° 2022-010
Affaire suivie par :
Catherine DUVAL
Tél : 04 75 82 35 06
Mél : ce.dsden26-cabinet@ac-grenoble.fr

Valence, le 25 janvier 2022

DSDEN de la Drôme
Place Louis Le Cardonnel
26026 VALENCE CEDEX

Mesdames, Messieurs les Maires,

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, dès cette rentrée, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive au titre de la saison 2021-2022. Il s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Le dispositif est doté de cent millions d'euros au niveau national, dont dix millions pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce sont donc 200 000 enfants qui peuvent bénéficier de cette aide dans notre région. A ce jour, seuls 123 390 jeunes l'ont sollicitée.

Le dispositif est mobilisable par les familles jusqu'au 1er mars 2022.

Je vous remercie de l'écho qu'il vous sera possible de donner à cette information auprès des familles, via les CCAS, le tissu associatif... comme auprès des clubs sportifs pour qu'ils incitent les parents à se saisir de cette opportunité.

Les clubs mobiliseront alors la plateforme le « CompteAsso » via le lien suivant pour mettre en place cette aide.
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Compte tenu du double enjeu d'égalité sociale et de santé publique que revêt ce dispositif, je vous remercie de votre mobilisation pour que les 46 280 jeunes éligibles au dispositif dans notre département et leur famille soient pleinement informés de cette opportunité.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Maires, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

*Je vous remercie de votre engagement,
très respectueusement*

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale de la Drôme,

Pascal CLEMENT